



DEC Pôle concours

Réf N° DECPOLECONCOURS/XIII/24/138

Affaire suivie par : Fabienne Boothe

Tél : 04.76.74.70.09

Mél : fabienne.boother@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/138 du 22 mai 2024

Fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP B – Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, organisé par le rectorat de l'académie de Grenoble

La rectrice de l'académie de Grenoble,

- vu le code général de la fonction publique ;
- vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
- vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

DECIDE

Article 1 : la commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP B – Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, organisé par le rectorat de l'académie de Grenoble est composée ainsi qu'il suit pour la session 2024 :

M.	STEINER Sébastien	Rectorat de Grenoble – Grenoble IA-IPR sciences physiques et chimiques	Président de jury
Mme	VUONG Maria	Lycée Philibert Delorme – L'Isle d'Abeau Technicienne de laboratoire	Membre de jury

M.	COLLET Cédric	Lycée Roumanille – Nyons Technicien de laboratoire	Membre de jury
M.	BLOYON Jean-Marc	Lycée Galilée – Vienne Professeur de sciences physiques et chimiques	Membre de jury de réserve
Mme	PHAM NGUYEN Evelyne	Lycée Du Grésivaudan – Meylan Technicienne de laboratoire	Membre de jury de réserve

Article 2 : la commission se réunira au Tremble, à Gières, le lundi 10 juin 2024.

Article 3 : l'épreuve orale d'admission se déroulera au Tremble, à Gières, le mardi 18 juin 2024.

Article 4 : la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Signé le 27/05/2024 par Mme Céline Hagopian,
Secrétaire générale adjointe,
Modernisation et fonctions supports.
Conforme à l'original, disponible sur demande